

École élémentaire Les Coteaux du Suzon

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 7 novembre 2024

Parents élus : Mme Ferry, Mme Robitaille, Mme Viret, Mme Morcrette, M. Maluski.

Enseignants : Mme Aubertin-Ridolfi, Mme Delmaire-Sizes, Mme Rault, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

DDEN : M. Delion

Directrice du périscolaire : Mme Jacotot.

Absents excusés : Mme André-Chenaud, Mme Gagnepain, Mme Bouillet, Mme Lejeune, Mme Trioulaire, Mme Blaya, conseillère municipale.

Ouverture de la séance à 17 h 35.

M. Mathey souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau conseil d'école.

Fonctionnement du conseil d'école

M. Mathey présente les résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

130 votants pour 194 inscrits, soit une participation de 67,01 % : 117 suffrages exprimés / 13 votes blancs ou nuls, soit 90 % pour la liste.

Présentation de la nouvelle équipe de parents :

MALUSKI Laurent : papa de Tess en CM1

MORCRETTE Adeline : maman de Leyna en CP

BOUILLET Audrey : maman de Justine en CM1 et de Clément en CM2

VIRET Stéphanie : maman d'Olivia CM1

FERRY Caroline : maman de Sarah en CM1

LEJEUNE Nathalie : maman d'Adrien en CP, de Marie CE2 et de Clarisse en CM2

ROBITAILLIE Catherine : maman de Paul en CM2

TRIOULAIRE Beyan : maman de Raphaël en CE1

GAGNEPAIN Anne : maman de Louise en CE1

ANDRÉ-CHENAUD Élise : maman de Gabriel en CM1

M. Mathey rappelle les attributions du conseil d'école aux parents élus.

Point sur les effectifs et la présentation de l'équipe pédagogique

Nous accueillons un total de 110 élèves répartis de la façon suivante :

- 15 élèves en CP (Mme Delmaire-Sizes)
- 19 élèves en CE1 (Mme Aubertin-Ridolfi)
- 21 élèves en CE2 (M. Mathey et Mme Rault)
- 28 élèves en CM1 (M. Blanchet)
- 27 élèves en CM2 (M. Mandrillon)

Une nouvelle inscription depuis la rentrée de septembre, retour d'une ancienne élève.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025 vont être transmis à l'académie :

- arrivée de 19 CP et départ de 27 CM2 soit **102 élèves maxi** pour la rentrée prochaine. Mais parmi les futurs CP, 5 ont un dossier MDPH et le passage en CP demeure encore incertain ...

- Donc **un maxi à 102 et un mini à 97 ...**

Nous espérons ne pas subir une nouvelle fermeture. (Porte ouverte?)

Règlement intérieur

Rappel : ce règlement prend en compte les droits et obligations de chacun des membres de la communauté éducative pour déterminer les règles de vie collective qui s'appliquent à tous dans l'enceinte de l'école. Il rappelle les règles de civilité et de comportement.

Le règlement intérieur de l'école est disponible et consultable sur le site internet de l'école.

Le règlement type départemental a été actualisé en novembre 2023.

La mise à jour du règlement intérieur de l'école est en cours.

Une nouvelle version vous sera présentée lors du prochain conseil d'école afin de pouvoir l'adopter et le voter.

Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est un plan réactualisé chaque année scolaire qui décrit les démarches et les consignes de sécurité à appliquer suivant les différents dangers.

Les deux documents : PPMS Risques Majeurs et PPMS Attentat Intrusion ont été actualisés pour cette année sans évolution quant aux différentes procédures.

Cependant, l'instruction du 8 juin 2023 relative au PPMS applicable dans les écoles et les établissements (BO-MEN n°26 du 29 juin 2023) indique :

- l'unification des PPMS « attentat-intrusion » et « risques majeurs ». Les chefs d'établissement doivent avoir adopté un PPMS unifié au plus tard pour l'année scolaire 2027-2028 ;
- que durant cette période de transition, pour les écoles, les DSDEN renouvellent les PPMS au moins par cinquième à partir de la rentrée scolaire 2023-2024. Les PPMS « risques majeurs » et les PPMS « attentat-intrusion » en cours restent en vigueur, le directeur d'école demeurant responsable de leur actualisation et de leur mise en œuvre ;
- que les établissements réalisent au moins deux exercices PPMS distincts des exercices incendie chaque année.

Pour rappel, la mairie de Dijon va installer, dans toutes les écoles, un dispositif regroupant différents systèmes d'alerte en fonction des risques possibles au sein des établissements scolaires.

- Ce nouveau dispositif sera installé en 2026 (année civile) sur le groupe scolaire.

Exercices incendie et de sécurité civile

Le premier exercice incendie a été réalisé le mercredi 2 octobre.

→ Le temps mis pour l'évacuation complète a été de **3' 56"**. L'évacuation s'est réalisée dans le calme et sans problème majeur relevé.

Le premier exercice de sécurité civile (attentat-intrusion) sera réalisé avant les vacances de Noël.

Projet d'école

Le nouveau projet d'école 2024/2029 a été finalisé et il est soumis à l'adoption par le conseil d'école. Il est composé de trois axes stratégiques correspondant pour deux d'entre eux aux besoins repérés ces dernières années pour les élèves et l'école et un suggéré par la dernière évaluation d'école :

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
Renforcer les compétences syntaxiques	Renforcer le savoir écrire : - développer les compétences narratives : imaginaire / enrichissement du vocabulaire / schéma narratif – à l'oral et à l'écrit	- création d'histoire - thématiques → vocabulaire / lexique - lecture suivie - histoire à écrire
Liaison élémentaire / maternelle	- Faciliter l'intégration des GS à l'école élémentaire. - Travailler sur des projets pédagogiques communs. - Permettre aux élèves de percevoir un lien entre les apprentissages de maternelle et d'élémentaire.	- lecture des élèves d'élémentaire aux maternelles (album, ...) - activités d'EPS - projets d'écriture/graphisme - création de jeux de société - création de spectacles
Gestion des conflits	- Faciliter la gestion des conflits en récréation. - Rendre autonome les élèves face aux difficultés relationnelles rencontrées en récréation.	- médiation par les pairs - formation d'élèves à la médiation - organisation des temps de récréation afin de faciliter la coopération entre élèves (mise en place de jeux coopératifs, autogestion des jeux ...)

Ce projet d'école 2024/2029 a été adopté par le conseil d'école du 7 novembre 2024.

Aides aux élèves

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : l'équipe pédagogique a décidé de consacrer les 36 h annuelles à l'aide aux enfants qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage en français et en mathématiques. Cette aide est réalisée par chaque enseignant et offerte à des élèves de leur classe suivant un planning propre à chaque enseignant.
- L'accompagnement à la scolarité est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. C'est une aide aux devoirs qui s'adresse aux enfants du cycle 2 (les lundis et jeudis) et du cycle 3 (les mardis et vendredis) après la classe. Sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école, les enfants sont inscrits après accord de la famille pour un trimestre pouvant être reconductible. Les enfants sont encadrés par des animateurs recrutés par les PEP CBFC et sont répartis en deux groupes de 8 au maximum. Les animateurs aident les enfants à faire leurs devoirs, et à acquérir des méthodes d'organisation, de gestion de temps et de travail. Il n'y a pas de surcoût pour les familles, qui paient une prestation au centre de loisirs périscolaires. → 5 en C2 et 2 en C3 pour ce premier trimestre
- L'étude encadrée est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. Les enfants inscrits à l'initiative de leurs parents pour un trimestre reconductible font leurs devoirs en autonomie (sans l'aide d'un adulte) sous la surveillance de l'encadrant. → variable mais en moyenne 10 élèves

L'espace Baudelaire propose également un dispositif d'aide aux devoirs de manière plus globale avec des rencontres organisées avec les parents. Il s'agit du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité). Ce dispositif s'adresse aux élèves en difficulté scolaire et dont les parents ont des difficultés dans la gestion des devoirs et du suivi scolaire. → concerne 6 élèves de l'école

Activités sportives et culturelles

IETS : interventions sportives par des intervenants municipaux.

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
CP (Mme Delmaire-Sizes)	Gymnastique	Roller	Course d'orientation
CE1 (Mme Aubertin-Ridolfi)		Savoir Rouler à Vélo	
CE2 (M. Mathey et Mme Rault)	Athlétisme	Savoir Rouler à Vélo	
CM1 (M. Blanchet)	Escalade	S'opposer collectivement	Natation (massé : 4 séances par semaine)
CM2 (M. Mandrillon)	Athlétisme	S'opposer collectivement	

Activités des classes

→ **Intervention en anglais** : des élèves de 4ème du collège Malraux interviendront dans toutes les classes (2 fois dans l'année) → la première, le lundi **16 décembre 2024** après-midi.

→ **Projet école et cinéma** : pour 3 classes, CP (Mme Delmaire-Sizes), CE1 (Mme Aubertin-Ridolfi) et CE2 (M. Mathey et Mme Rault).

La 1ère séance sera le mardi 17 décembre (le matin).

→ **APER** : pour la classe de M. Mandrillon → planifiée en fin d'année scolaire.

→ **Cross du collège** :

- La classe de M. Mandrillon s'est entraînée pour cet événement chaque jeudi au collège et a participé brillamment au cross au parc de la Toison d'Or le vendredi 18 octobre (le matin).

→ **Musique et émotions** :

Concerne la classe de CM1 de M. Blanchet

Informations diverses

→ Photos scolaires :

- Les photos ont été réalisées le 10 octobre. Les commandes se réalisent via le site internet "https://creanomade.maclasse.photo/".

→ Stages de réussite dans le cadre des vacances apprenantes :

Ce stage s'est déroulé durant la première semaine des vacances d'automne (21 au 24/10/2024) de 9h à 12h sur les 4 jours.

- 3 enseignantes ont assuré les cours (1 de l'école A. Millot, 1 de Château de Pouilly et 1 de Colombière).

- 21 élèves (16 de l'école et 5 de l'école Château de Pouilly).

→ Café famille :

Suite aux échecs des précédentes tentatives, nous avons décidé d'abandonner ces interventions. L'espace Baudelaire nous a re-sollicités EM et EE → la maternelle a répondu favorablement pour l'organisation le 29/11/24.

Le thème : « Les écrans et vos enfants ». Une communication sera faite.

→ Festival du livre : Nous étudions avec le comité des fêtes si nous reconduisons cette animation.

Association Coopérative Scolaire Coteaux du Suzon

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le jeudi 26 septembre 2024.

Les comptes ont également été présentés aux membres du conseil d'école.

Merci aux parents volontaires pour l'organisation et leur implication pour que les activités de l'année aient été une réussite. Merci également à l'équipe périscolaire pour leur participation et l'organisation du barbecue lors de la fête de l'école.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a tenu sa première réunion le lundi 14 octobre 2024. Un planning prévisionnel des différentes actions a été établi pour cette nouvelle année scolaire 2024/2025.

Ces actions visent à soutenir les différents projets de l'école et de la coopérative scolaire (sorties, voyage, carnaval, fête d'école...) et de proposer des événements festifs pour les enfants et leurs familles.

Voici les différentes actions envisagées:

- 20 décembre 2024 : spectacle de magie « Nicoco le Magicien » + le goûter de Noël offert aux enfants
- Janvier 2025 : vente de brioches
- Vendredi 21 Février 2025 : carnaval de l'école
- Mars/Avril 2024 : vente de chocolats de Pâques initiatives
- Dimanche 18 mai 2025 ? : vide grenier dans la cour de l'école
- Vendredi 27 juin 2025 : fête de l'école (suivie de la fête du périscolaire : à confirmer)

Ce planning sera affiné et concrétisé au fur et à mesure des réunions du comité des fêtes, la prochaine étant prévue le **jeudi 28 novembre 2024 à 17h30**.

Fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

Le périscolaire a trois animateurs permanents (Nicolas, Aurélia, Hadi) et 4 animateurs vacataires PM et/ou TAP (Séverine, Jade, Malika, Kenny).

Baisse des effectifs due à une classe fermée cette année, nous faisons des petits groupes pour réaliser des projets et/ou activités de qualité en lien avec le projet éducatif de la ville Génération Dijon et Ambition éducatives 2030.

Nos principaux axes de travail sont :

- Se sentir bien soi-même et avec les autres
- Participer/prendre sa place dans un monde qui change
- Connaître et pratiquer sa ville, son environnement proche

- Faire des découvertes et des rencontres.

Pour cette période nous avons fait principalement sur la pause méridienne des jeux collectifs, des ateliers manuels, des sensibilisations au tri des déchets de la cantine (compost). Sur le TAP et périscolaire du soir, nous sommes en train de monter une pièce de théâtre pour un spectacle le mardi 17 décembre, tous les mardis nous faisons initiation Handball pour un tournoi avec plusieurs périscolaires en fin d'année scolaire, des grands jeux (chasse au trésors, escape game...), un inter-périscolaire avec Alain Millot pour des rencontres sportives, des soirées à thèmes.

Des sorties sont également prévues sur l'année : patinoire, skate parc, jardin japonais et autres périscolaires.

Intervention USEP, ce cycle nous faisons de la sarbacane.

Bon début d'année et bonne cohésion avec le corps enseignant.

Travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- Volets et stores de classe :

De nombreux volets fonctionnement très mal et ont besoin d'une maintenance très régulière. La demande de changement de tous les volets a été faite.

→ Demande prise en compte mais non prioritaire dans l'immédiat au regard des écoles qui ne sont pas encore équipées de volets roulants. Le GS Coteaux du Suzon est identifié, dans le cadre du programme Ambition Educative 2030, pour un changement des menuiseries, ainsi que des volets roulants en 2027, sous toutes réserves d'impondérables indépendants de notre volonté.

- sols des classes de CP et de CM2 :

Le revêtement se gondole de plus en plus ou se déchire, il serait temps d'envisager le changement.

→ des "rustines" ont été installées dans les 2 classes concernées durant cet été.

- Pour information, les toilettes des filles et des garçons sont de plus en plus sales et de moins en moins respectées : eau sur le sol, boulettes de papier mouillées collées au plafond et sur les murs, WC bouchés ...

Dates à retenir

La prochaine réunion du comité des fêtes : jeudi 28 novembre 2024.

Les prochains conseils d'école : jeudi 13 mars 2025 ; jeudi 12 juin 2025.

La fête de carnaval : vendredi 21 février 2025.

La fête de l'école : vendredi 27 juin 2025.

La séance est levée à 19h15

Le directeur,
M. Mathey

L'enseignante,
Mme Aubertin-Ridolfi

La secrétaire de séance et parent d'élève,
Mme Ferry

